

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mercredi 11 juin 2025

N° 015-2025

Conseillers

Nombre en exercice : 19
Nombre de présents : 11
Procurations : 2
Nombre de votants : 13

Votes

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation

5 juin 2025,
Affichée et mise en ligne
le 5 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : Mmes BENYAHIA, DUBRUNQUEZ, EMON, JACOB, POUPONNEAU, SIMON

MM. KOCIUBA, DENIS, GOURNET, LEJEUNE, STIENNE

Absents excusés :

Mr LAQUEUE qui donne pouvoir à Mr GOURNET

Mr MAQUIN qui donne pouvoir à Mr DENIS

Absents : Mme FONTAINE B, Mme FONTAINE N, Mme TOUROLLE,

Mr BRIZION, Mr CAPITAINE, Mr KRAWIEC

Secrétaire de séance : Mme POUPONNEAU

Le procès-verbal du 1^{er} avril 2025 est approuvé.

Objet : Décision modificative n°1

Considérant qu'il convient de procéder à une régularisation d'écriture sur l'exercice 2024 suite à une erreur de dénomination et dans le but d'entamer des poursuites pour impayé.

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 2 juin 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : -600€ au compte 61558/chapitre 011

DEPENSES : +600€ au compte 673/chapitre 067

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables.

La secrétaire de séance, Emilie POUPONNEAU



Le Maire, Michel KOCIUBA

